

Le renforcement des relations entre les sociétés de gestion et les CGP : objectifs et moyens

Paris, 21 mars 2017, 20e Congrès de la CNCGP

Eric Pinon,
Vice-Président de l'AFG



L'AFG, Association Française de la Gestion financière

1. Qui est l'AFG ?
2. Les CGP, canal de distribution des SGP
3. Les CGP, partenaires des SGP dans les enjeux réglementaires
4. L'éducation financière des investisseurs

1- Qui est l'AFG ?

1.1 Membres de l'AFG

- L'AFG réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée, sous mandat ou collective via les organismes de placement collectif (OPC).
- Ses membres sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires, d'assurance ou de gestion, français et étrangers.
- Depuis 2009, l'AFG accueille des « membres correspondants » : avocats, cabinets de conseil, SSII, fournisseurs de données, succursales.

1.2 Chiffres clés

- 630 sociétés de gestion, dont près de 200 créées ces cinq dernières années
- Environ les 2/3 des SGP sont entrepreneuriales
- 4 groupes français parmi les 20 premiers groupes de gestion mondiaux
- Près de 3 800 mds € sous gestion en France (fonds et mandats)
- 2ème place européenne en gestion d'actifs (20% de parts de marché)
- Plus de 500 Mds € gérés pour des clients non-résidents

2- Les CGP, canal de distribution des SGP

- Part des CGP dans la distribution des SGP

Selon l'étude AFG, environ 10% de la distribution des OPC est réalisée via des canaux tiers et **presque 50% pour les SGE/spécialistes.**

Parmi les canaux de distribution tiers, les CGP occupent une place importante notamment pour les **SGE estimée à plus d'1/3 de leur distribution tierce.**

2- Les CGP, canal de distribution des SGP

- Parts des OPC dans l'épargne des français

Selon la Banque de France, les OPC détenus en direct représentent 9% du patrimoine financier (hors actions non cotées et autres participations) des ménages.

En incluant les OPC détenus via l'assurance vie en UC, **la part des OPC est de 16% du patrimoine financier des ménages.**

3- Les CGP, partenaires des SGP dans les enjeux réglementaires

- Directive MIF II
- ✓ Un premier succès : **maintien de la rémunérations des CGP délivrant un conseil non-indépendant**
- ✓ A bien articuler ensemble :

La gouvernance produit

L'affichage des coûts et charges

3- Les CGP, partenaires des SGP dans les enjeux réglementaires

- **Règlement PRIIPS**
 - ✓ Une **communication conjointe auprès des régulateurs européens** pour un assouplissement des contraintes
 - ✓ **Communiqué de presse conjoint du 12 janvier 2017** : les Associations françaises représentant les consommateurs (Better Finance) et les professionnels (dont l'AFG et la CNCGP) ont appelé les Institutions européennes à améliorer la qualité de l'information délivrée dans le Document d'Information Clé
 - ✓ **Premiers résultats** : publication des RTS du 8 mars 2017

4- L'éducation financière des investisseurs

- **La faiblesse de l'épargne financière des Français :**
 - ✓ L'épargne est à 60% immobilière,
 - ✓ L'épargne financière est garantie (Livrets, assurance-vie en euros)
 - ✓ Pas vraiment de retraite par capitalisation
- **Le cercle vicieux de la faible culture financière:**
 - ✓ l'épargne financière est faible ce qui ne pousse pas les Français à se poser les bonnes questions
 - ✓ comme ils ne connaissent pas les marchés, ils s'en méfient.
- **La faiblesse des taux et le besoin croissant d'épargner pour sa retraite font bouger les lignes**
- **Les CGP ont un rôle clef à jouer pour faire évoluer les mentalités et réallouer une partie de l'épargne vers des actifs de long terme pour dégager de la performance pour leurs clients.**

4- L'éducation financière des investisseurs

- Dans son Livre blanc sur l'épargne retraite, l'AFG propose **4 principes clefs pour une épargne avisée** :
 1. Commencer à épargner le plus tôt possible pour capitaliser
 2. Qualifier son horizon de placement pour répartir son épargne sur des placements appropriés
 3. Faire des versements réguliers pour lisser le risque de marché
 4. Diversifier ses placements pour réduire les risques et capter la croissance mondiale
- Les principes de base de l'épargne devraient être enseignés aux étudiants et même au lycée et au collège en cours de maths (calcul des intérêts composés par exemple) ou d'économie (utilité de l'épargne).

Le renforcement des relations entre les sociétés de gestion et les CGP : objectifs et moyens

Paris, 21 mars 2017, 20e Congrès de la CNCGP

Eric Pinon,
Vice-Président de l'AFG

